



## ÉTOILE SPORTIVE D'ARS

Nous débutons cette nouvelle année par un merci à vous habitants Ars et Gimeux pour votre générosité lors de notre passage pour notre calendrier que nous continuons malgré tout, ce qui nous permet de vous rencontrer.

Merci également à nos sponsors toujours présents. Vous tous permettez au club de fonctionner sans problème. En 2024, la Mairie d'Ars va essayer de nous installer l'électricité sur le petit terrain et de nous faire un Club House ce qui serait formidable pour que le Club dure dans l'avenir.

Dans l'attente, nous faisons avec du provisoire.

Inscrivez sur vos agendas le prochain LOTO le 01 AVRIL 2024 à la Salle des Fêtes.

Aux beaux jours, venez voir les matchs...encouragez nos joueurs.

Le Président, Guy BONNET

## MARCHÉ DE PRINTEMPS

Les deux brocantes, organisées par l'association marché de printemps auront lieu le dimanche :

- 28 avril 2024 pour celle de printemps ;
- 29 septembre 2024 pour celle d'automne.

Afin de ne pas être tributaire du temps, deux choix d'emplacement seront proposés aux exposants :

- A l'extérieur sur le parking adjacent à la salle des fêtes ;
- A l'intérieur de la salle des fêtes avec tables et chaises fournies.

Les bénévoles de l'association souhaitent remercier l'ensemble des sponsors qui depuis, pour certains, plus de quinze ans, nous soutiennent. Cette année nous avons décidé de ne plus vous solliciter car nous cessons de faire imprimer les dépliants, financés par vos dons, utilisés pour annoncer nos brocantes. Dorénavant les réseaux sociaux et Internet seront nos nouveaux vecteurs pour notre communication.

**Décisions du Conseil Municipal** (Rappel : les PV des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie)

### 26 SEPTEMBRE 2023

2023-41D : Intercommunalité : Signature de mise à disposition d'un broyeur de végétaux aux communes membres - Approuvée à l'unanimité

2023-42D : Finances : Modification de la Décision Modificative n°1 (Délibération 2023-36D1) - Approuvée à l'unanimité

2023-43D : Domaine et Patrimoine : Proposition de modification quant aux modalités de vente du 1 et 1 bis route de Cognac - Approuvée à la majorité (1 CONTRE)

### 07 NOVEMBRE 2023

2023-44D : Domaine et Patrimoine : Accord de principe d'une division de parcelle dans le cadre d'une cession - Approuvée à l'unanimité

2023-45D : Autres domaines de compétences : Motion pour l'inscription des travaux de la déviation MALVIEILLE-HIERSAC de la RN141 dans le CPER 2023-2027 - Approuvée à l'unanimité

2023-46D : Autres domaines de compétences : Motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux - Approuvée à l'unanimité

2023-47D : Finances : Grand Cognac : Avis sur les rapports d'évaluation de la CLECT (Commission Locale chargée d'Evaluer les Charges Transférées) - Approuvée à l'unanimité

### 19 DÉCEMBRE 2023

2023-48D : Subvention : DETR 2024 : Demande de subvention pour rénovation énergétique sur plusieurs bâtiments communaux - Approuvée à l'unanimité

2023-49D : Subventions : SILE 2024 : Demande de remplacement de la chaudière de logement communal 16, place de Brémond d'Ars - Approuvée à l'unanimité

2023-50D : Finances : Signature d'une convention pour le versement d'un fonds de concours au SDEG 16 dans le cadre de la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public de la commune - Approuvée à l'unanimité

2023-51D : Autres catégories de personnel : modalités de recrutement de deux agents recenseurs pour le recensement de la population 2024 - Approuvée à l'unanimité

2023-52D : Institutions et vie politique : Désignation du collège des référents déontologiques pour les élus locaux - Approuvée à l'unanimité

2023-53D : Convention de mandats : assurance des risques statutaires du personnel : Délibération donnant habilitation au CDG16 dans la perspective de souscrire un contrat groupe

2023-54D : Intercommunalité : Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la loi APER sur la commune d'Ars - Approuvée à l'unanimité

### 23 JANVIER 2024

2024-01D : Institutions et vie politique : proposition d'ajout d'une délégation au Maire par le Conseil Municipal - Approuvée à l'unanimité

2024-02D : Autres domaines de compétences : Avenant n°1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité - Approuvée à l'unanimité

2024-03D : Intercommunalité : Modification des statuts de Grand Cognac : Approuvée à l'unanimité

Rédaction Documentation et Diffusion : Commission Communication Animation Mairie d'ARS

Responsable de la publication : DOMINIQUE BURTIN, Maire d'ARS

Dépôt légal nr448 du 9/1/1984 à la Préfecture de Charente

Imprimé par nos soins - Tirage 330 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique

## MOT DU MAIRE

Le recensement de notre commune s'est terminé le 15 Février. Sans que les chiffres officiels soient publiés, il laisse apparaître à la première lecture une baisse significative de la population. Est-ce inquiétant ? Oui, très inquiétant même. La première conséquence est une baisse des dotations de l'Etat, et le simple constat national de la baisse de la natalité n'explique pas tout.

Le problème de la commune réside aussi dans le fait qu'il n'y a pas véritablement d'offres de logement. Le patrimoine sur la commune c'est bien mais on constate que les contraintes imposées par l'Etat (fouilles archéologiques et principe de précaution par rapport à l'Atlas des zones inondables) ont amené deux promoteurs à renoncer à leurs projets, et c'est une prévision de 24 maisons qui ne verra pas le jour.

La mise en place prochaine du PLUi va modifier les zones potentiellement constructibles, mais là encore pourra-t-on y construire sans contraintes ?

Une autre conséquence à cette baisse de population est la pérennité de nos commerces et de notre école. La fermeture envisagée d'une classe sur le RPI, alors que les effectifs sont stables, montre bien qu'il faut absolument proposer de l'accueil à de nouvelles familles pour maintenir ces effectifs et même les augmenter.

Le prochain rendez-vous pour vos élus sera le vote du budget prévisionnel pour 2024 qui sera encore cette année très prudent, beaucoup d'incertitudes subsistant.

Bonne lecture.

PS : Les articles des associations n'engagent que les personnes qui les rédigent.

## Informations mairie

**Site internet :** arsensaintonge.fr

**Mail :** mairie-ars-16@wanadoo.fr

**Ouverture de la Mairie :** Lundi, Mercredi, Jeudi : 14h30 à 17h00

**Ouverture de l'Agence Postale :** Lundi au Vendredi, de 9h30 à 12h30.

**Fermetures exceptionnelles : Mairie ET Agence postale :**

Semaine du 6 au 10 Mai, les 30 et 31 mai

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a choisi l'application **Panneau Pocket c'est gratuit**

## POINT RECENSEMENT

Le recensement s'est terminé le 15 Février. Les chiffres officiels seront publiés fin Juin environ, mais ils laissent déjà apparaître une baisse de la population sur la commune.

Quelques chiffres : 352 logements recensés (dont 242 réponses par Internet) répartis comme suit : 310 Résidences Principales, 4 Logements Occasionnels, 14 Résidences Secondaires et 20 Logements Vacants.

Et enfin 4 Logements Non Enquêtés : 1 refus catégorique, 1 absent longue durée, et 2 injoignables !

Merci à nos deux agents recenseurs !

## Agenda

01 Avril : Loto du foot

5 Avril : Théâtre des Borderies

28 Avril : Brocante de Printemps

4 Mai : "Concert de Printemps" gratuit

8 Mai : Cérémonie

23 Mai : Rencontre autour du marché

9 Juin : Élections Européennes

Du 21 Mai au 7 Juin : Micro-folie, musée numérique

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

**MON BOUCHER DU COIN**

A compter du 08 mars 2024

Retrouvez notre commerce ambulant de Boucherie - Charcuterie - Traiteur sur la place de la supérette

TOUS LES VENDREDIS DE 8H30 À 12H30

SARL Mon Boucher Du Coin - Thierry Desaphy  
10 rue du Collinaud 16130 Lignéres - Ambleville  
05. 45. 80. 50. 18 / monboucherducoin16@yahoo.com  
mon boucher du coin

## PETIT RAPPEL

Pour tout besoin d'occupation du domaine public, en matière de voirie (Benne à gravats, échafaudage sur le trottoir, stationnement d'engin : grue, camion nacelle, camion de déménagement ETC...), qui nécessite une signalisation routière, il est OBLIGATOIRE d'avoir un arrêté signé par le Maire et ce dernier doit être demandé en Mairie au minimum 15 jours avant la date du besoin.

Merci de votre compréhension.

L'Association tient le cap avec sa première devise : Rencontres et Partage.

Nous attendons encore plus de participation de la part de nos invités mais l'énergie de notre équipe reste présente afin de rassembler.

La sortie du 29 Septembre avec les enfants de l'école autour du thème : « Nettoyons la Nature » organisée avec les enseignants n'a malheureusement pas été suivie car nous n'avons eu que 2 participants en dehors des membres de l'association.

Pourtant cette journée reste un geste important pour préserver l'aspect de notre village.

Rappelons que notre qualité de vie passe par le respect, la civilité et la préservation de notre nature. Il est essentiel que notre prise de conscience soit touchée par nos actes du quotidien.

Les enfants étaient fiers d'avoir ramassé beaucoup plus de déchets que l'année précédente.

Mais le cadre enseignant a souligné et expliqué que ce n'était pas une marque de progrès, bien au contraire. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que notre village obtienne un label de propreté. Soyons acteurs et remuons nos consciences afin de battre le record de très PEU de déchets, voire pas du tout, sur nos trottoirs et dans nos rues pour Septembre 2024.

Le 15 Décembre a marqué une fin d'année agréable par un bel après-midi de partage entre nos invités et les enfants du RPI Ars-Gimeux lors des Rencontres étoilées.

En effet, notre partenariat avec l'APE du RPI Ars-Gimeux a permis d'offrir la pièce de théâtre « Trois Ânes » jouée par des comédiens, suivi d'un goûter festif multi-générationnel où les adultes ont aidé les plus jeunes.

Nous avons eu la joie d'accueillir une trentaine de participants. Un après-midi convivial, des rires, de la bonne humeur ont été les maîtres mots de ce partage.

Toutes les générations présentes ont aimé le spectacle et les enfants très heureux de voir ensuite arriver le Père-Noël avec les bras chargés de cadeaux.

Nous remercions le Père-Noël pour son dévouement (Claude merci !) et les membres de l'APE pour notre collaboration.

Nous félicitons la troupe de « Crapaud Théâtre » pour son professionnalisme et son sérieux.

Et enfin, un grand merci pour la générosité des personnes de + de 60 ans présentes à la manifestation.

Ceci nous encourage à poursuivre notre action !

A noter dans vos agendas :

Les « Rencontres autour du Marché » auront lieu le jeudi 23 Mai 2024 (marché de producteurs).

Nous espérons nous voir nombreux autour des stands pour échanger, bavarder et passer un moment d'amitié et de PARTAGE.



### CLUB PHOTO

Voir Ars différemment.

Le printemps se rapproche et avec lui l'arrivée des beaux jours.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre beau village charentais différemment.

En effet grâce à la photographie, à un autre œil, nos paysages, nos maisons, mais aussi nos concitoyens, nos amis se révèlent d'une autre façon.

Portraits, gros plans sur notre nature, que ce soit la faune ou la flore, portails et corniches de nos vieilles demeures, tout constitue un sujet intéressant d'une vraie photographie.

Pas besoin d'un appareil sophistiqué ou très performant, pas besoin de connaître la technique mais juste le point de vue, le coup d'œil.

Et pour vous accompagner dans cette découverte, rejoignez-nous au Club Photo Ars le mercredi soir (20h30) pour découvrir ce loisir passionnant.

Conseils, trucs, astuces, vous seront transmis dans une ambiance conviviale et amicale.

Venez apprendre ou vous perfectionner en vous amusant en nous retrouvant au Club Photo Ars.

Contacts. Gérard Lemaître : 06 81 89 37 53

Jacky Bonnet : 06 81 05 67 74



Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. Environ 5 kms de marche  
Inscription obligatoire Carole Violon : 06.46.19.44.81  
Gratuit - Lieu de RDV donné à l'inscription



**Cérémonie des vœux  
19 Janvier 2024**



Le 9 Décembre dernier a eu lieu le repas des anciens. Voici quelques photos histoire de partager avec vous ce bon moment convivial.

